

Les équipements à vélo

OBLIGATOIRES et **RECOMMANDÉS**

LE RÉTROVISEUR

Il n'est pas obligatoire mais très utile pour mieux prévenir les dangers.

L'AVERTISSEUR SONORE

Il est capital de se faire entendre de tous les usagers de la route avec un son qui doit être perçu à minimum 50 mètres.

LES PNEUS ET BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES

La bande réfléchissante collée à la jante et les pneus directement équipés d'une bande réfléchissante vont vous permettre d'être plus visible, en ville comme à la campagne.

LES FREINS

Assurez-vous du bon fonctionnement et du bon état de vos 2 freins avant et arrière.

LE MARQUAGE

Le marquage Bicycode® est un numéro que vous pouvez apposer sur votre vélo qui permet de le retrouver plus facilement en cas de vol et de lutter contre le trafic et le recel de vélos.

Depuis 2021, ce marquage est obligatoire pour les vélos neufs et les vélos d'occasion vendus par des professionnels.

LE GILET RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT

Le port du gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste et son passager, hors agglomération, la nuit, ou quand la visibilité est insuffisante. Pour aller plus loin, équipez-vous de bracelets et serre-pantalons rétro-réfléchissants !

LE CASQUE ADULTE

Il n'est pas obligatoire mais reste fortement recommandé pour réduire le risque de blessure à la tête.

À vélo, ne portez pas d'oreillettes ou de casque audio : ils sont interdits.



L'ÉCARTEUR DE DANGER

Ce dispositif, fixé sur votre porte-bagages, incite les voitures à s'écarter davantage lorsqu'elles vous doublent.

LE CASQUE ET SIÈGE ENFANT

Le casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12 ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5 ans.

LES LUMIÈRES ET CATADIPOTRES

Les lumières : un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).

Les catadioptrés (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

